



SECTION CENTRE-EST SNITM - FO

Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière

CT Centre-Est du 6 mars 2012

**Réorganisation Prévi à marche forcée confirmée,
ainsi que des suppression de personnel tous azimut,
contre un assouplissement des horaires de bureau à Bron...**

Etaient présents :

Administration : Michèle Champagne (DIRCE/D), Laurence Frachon (DIRCE/DA), Paul Rannou (ADE), Marcel Coupier (ADMI/D), et Georges Dufour (DIRCE/PREVI/D) comme expert sur l'organisation Prévi.

Représentants du personnel : Ludovic Magnouloux, Jean-René Burel et Christian Manach (SPASMET), Marc Drogoz (CGT), Serge Taboulot (SNITM-FO) et François Brignon comme suppléant FO et expert sur les points Prévi.

Le tout dans une ambiance plutôt détendue par rapport à certaines réunion précédentes, malgré la confirmation de notre vive opposition intersyndicale à la réorganisation prévi qui s'annonce imminente :

Déclaration liminaire unanime :

La réorganisation territoriale se traduit concrètement, en ce printemps 2012, par la « bascule de la Prévi », à savoir la suppression de l'expertise départementale dans la base de données de Météo-France.

En nous alignant sur le mode de fonctionnement d'officines concurrentes, nous réalisons un nivellement par le bas de nos productions avec, en ligne de mire, l'étape finale où toute la prévision serait concentrée à Toulouse.

Nous condamnons unanimement ces orientations techniques uniquement destinées à satisfaire des réductions d'effectifs à tous les niveaux.

Voici un résumé des sujets abordés :

Règlement intérieur du CTSS Centre-Est :

Une relecture commune et attentive du document type a permis quelques avancées logiques mais bienvenues sur ce texte :

- L'adoption d'un nom abrégé de CT Centre-Est (et non le redoutable « CTSS CE »)
- La possibilité d'ajout d'un point à l'ordre du jour par un ou plusieurs représentants titulaires du personnel (et non par la moitié au moins d'entre eux !)
- La possibilité de participation aux débats du CT par un représentant suppléant (mission à charge de l'organisation syndicale toutefois)
- La possibilité de suspension de séance à initiative des représentants syndicaux
- Le CTCE ne s'interdit plus l'appel dans un groupe de travail à des représentants d'une OS représentative au CT d'Etablissement, mais ne disposant pas d'élus dans la région.

Vote consensuel, avec une certaine bienveillance de la Direction.

Bascule de la Prévision, nouvelle organisation et fermeture du CDM69

Rien de bien nouveau à vous dévoiler sur ce grand chambardement tristement connu de tous, qui va avoir lieu le 24 avril prochain... ou le 26 si catastrophe en cours !

Le SNITM-FO reste très opposé aux principes de cette nouvelle organisation comme à sa mise en œuvre un peu « sans filet ». Les discussions n'ont pas fait bouger le projet et les représentants syndicaux ont rappelé leur vote contre unanime du CTP local de l'automne 2010 en adoptant la motion suivante :

Les représentants du personnel réitèrent leur opposition à la nouvelle organisation de la division CMIR/CE/PREVI qui entérine la centralisation de la prévision au niveau du CMIR.

Du point de vue organisation de la Prévi à Bron, le SNITM-FO revendique une réelle prise en compte de la prévision conseil de nuit. Par ailleurs, nous constatons une dérive du métier de CPR vers une sorte de chef de salle qui se coupe de nombres de productions Prévi routinières et risque de perdre ses compétences techniques. Enfin, nous avons souligné que les nouveaux PAR avaient le sentiment de voir leur responsabilité augmenter considérablement (avec le poids de quasi toute la production de prévision sur les épaules) sans aucune reconnaissance, aussi bien pour la pénibilité du travail de nuit que du point de vue indemnitaire !

Nouveaux horaires pour les vacances de prévision conseil

Après amendement de ce qui nous était présenté au départ, la proposition soumise au vote a finalement consisté à reprendre intégralement les horaires des vacances antérieurement assurées au cdm69, d'où notre position de neutralité sur une proposition qui a au moins l'avantage de conserver le rythme de travail de nombreux agents.

Modifications de l'heure de début des horaires de bureau à Bron

Une proposition intelligente de l'administration suite à des demandes d'agents (en particulier touchés par les souci du regroupement à Bron), portant le début possible des vacances en horaires de bureau à Bron à 7h au lieu de 7h30, cette disposition (appliquée à Strasbourg) étant permise par l'instruction AIRT.

Tous les syndicats ont voté de manière favorable. Reste à espérer désormais une mise en œuvre rapide au niveau de la DRH et de Pegase !

Budget 2012 de la DIRCE

Proche de la peau de chagrin, ce budget contraint de toutes parts entre un fonctionnement qui n'arrête pas de plonger et des investissements où il n'y a plus guère aucune liberté, avec des affectations obligatoires comme celles de payer pour maintenir des sites d'observation là on Mf abandonne le terrain (Ambérieu, Auxerre comme premiers exemples !)

Transition site par site de la réorganisation territoriale

C'est ici que la catastrophe annoncée est de plus en plus concrète. Cet exercice de « déclinaison territoriale » s'apparente en fait à une chasse aux ETP (équivalents temps plein !). Pour ne pas trop vous démoraliser avec les centres en cours de fermeture (des cas que tout le monde connaît !), nous ne citerons ici que les disparitions de postes « flagrantes » au vu des documents présentés dans des services qui pourtant sont théoriquement confortés :

- 1 IT au Commerce en Bourgogne (en contradiction totale avec le Troed 2012 présenté il y a 4 mois)
- 1 IPEF à ECP transformé en EC et MPF
- 1 TSE à TTI (départ en retraite non remplacé !)
- 2 adjoints d'administration à Dijon et Clermont, sans disparition du travail !

Le SNITM-FO a aussi insisté auprès de la direction du Centre-Est sur son langage insidieux : en parlant systématiquement de « sureffectif », comme à Clermont, Dijon, Mâcon, Grenoble, et parfois même avant l'arrivée d'agents mutés en préfigurés, elle prend la lourde responsabilité d'une présentation culpabilisante pour les agents d'une position dans laquelle c'est l'administration elle-même qui les a conduit ! C'est inacceptable et cela conduit tout droit aux RPS qu'elle dit pourtant combattre !

Le prochain CT Centre-Est devrait se tenir à Bron le 31 mai prochain (ou repli 5 juin)